



**ACADÉMIE
DE CRÉTEIL**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Conseil académique des savoirs fondamentaux (CASF)

Circulaire n°2023-073 du 06/09/2023 relative à la parution de la feuille de route du conseil académique des savoirs fondamentaux

Cabinet de la rectrice

Affaire suivie par Céline Audry

Tél : 01 57 02 62 45

Mél : ce.dircab@ac-creteil.fr

Texte adressé à mesdames et messieurs les chefs d'établissement et mesdames et messieurs les inspecteurs.

Références :

- Note de service NOR : MENE2300948N du 10-1-2023 - MENJ - DGESCO A1-1 - A1-2
-

Installation du conseil académique des savoirs fondamentaux

La note de service (NOR : MENE2300948N) du 10 janvier 2023 instaurant les conseils académiques des savoirs fondamentaux est venue offrir un cadre à une réflexion déjà très engagée dans l'académie : l'axe premier du projet académique 2020-2024 pose notamment comme préalable à l'autonomie et à la mobilité des élèves la maîtrise des savoirs et entend garantir à tous l'accès aux savoirs fondamentaux.

Le conseil académique des savoirs fondamentaux de l'académie de Créteil a été installé le 1^{er} février 2023 ; sa composition intercatégorielle¹ favorise le croisement des regards au profit d'un diagnostic enrichi. Le même principe d'intercatégorialité a présidé à la composition des groupes de travail mis en place pour faciliter les échanges.

Diagnostic académique sur les savoirs fondamentaux

Les résultats des élèves aux évaluations nationales portant sur les acquis de nos élèves en mathématiques et en français sont des outils précieux pour tous les pilotes de notre académie par leur fiabilité, leur robustesse, leur précision et leur systématité.

Ils occupent désormais une place essentielle dans les diagnostics académiques, départementaux ou territoriaux, et sont utilisés quotidiennement au rectorat et en DSDEN pour prendre des décisions, engager et déployer des politiques pédagogiques, penser et conduire les actions sur le terrain. Parallèlement, grâce aux nombreuses actions conduites par les différents acteurs du système éducatif, leurs résultats sont aujourd'hui connus et diffusés au sein de l'académie ; leurs analyses et leurs exploitations possibles ont été présentées aux chefs d'établissements et aux enseignants en de nombreuses occasions. Des formations sont mises en œuvre par l'EAFC auprès des personnels de direction et des professeurs pour faciliter ces analyses et exploitations.

¹ Le conseil académique des savoirs fondamentaux de l'académie de Créteil rassemble, sous la présidence de la rectrice, les DASEN et leurs adjoints 1^{er} degré, les directeurs de l'Inspe et de l'EAFC, des inspecteurs, des personnels de direction, des formateurs et des enseignants des deux degrés, etc.

Il convient dorénavant que les gestes professionnels de chacun dans ses missions respectives, à toutes les échelles, du pilotage à la classe, contribuent encore davantage à apporter des réponses efficaces à ce diagnostic partagé :

- les résultats en mathématiques de l'académie décrochent par rapport à ceux en français, dès l'entrée en CP, avec un écart entre les filles et les garçons au détriment des premières ;
- si des progrès sont constatés en éducation prioritaire, surtout renforcée, dont la réussite des élèves se rapproche de celle des élèves hors éducation prioritaire, les résultats restent à conforter pour l'ensemble de nos élèves encore en dessous du seuil 2 ;
- les premiers tests sport santé déployés dans l'académie en 6e² montrent que les élèves de l'éducation prioritaire sont davantage fragilisés dans leur pratique d'activités physiques.

Une feuille de route stratégique pour cinq ans

Au terme de ces travaux, des priorités académiques ont été définies dans le cadre d'une feuille de route, d'une durée de cinq ans.

Pour chacune des priorités académiques, la stratégie proposée porte sur :

- le pilotage
- la formation
- les dispositifs relatifs à l'amélioration des conditions d'apprentissage
- l'amélioration de la continuité des parcours des élèves entre l'école et le collège

Priorité 1 - Faire progresser le niveau de tous les élèves de l'académie en **mathématiques**

Priorité 2 - Faire progresser **les élèves identifiés comme « à besoin » et « fragiles »** (sous le seuil 2) dans l'ensemble des savoirs fondamentaux

Priorité 3 - Favoriser **la pratique physique et sportive des élèves**, enjeu de réussite scolaire, de santé, d'équité sociale et de citoyenneté

Sous la présidence de la rectrice, le CASF déclinera chaque année cette feuille de route en actions et en assurera le suivi.

La feuille de route est à retrouver en annexe dans son intégralité. Elle est également disponible sur [la page dédiée](#) du site académique.

La rectrice de l'académie de Créteil,

Signée

Julie BENETTI

² Tests déployés au mois de janvier 2023 sur un échantillon de 13 014 élèves de 6^e, scolarisés dans les 30% de collèges de l'académie participants. L'analyse de leurs résultats montre que la part des élèves au niveau « débutant » est deux fois plus élevée en éducation prioritaire qu'en dehors de l'éducation prioritaire.